

Membres présents : Patrick ALLARD, Michel FRUMILLON, Yves DURBET, Danielle BOCHET, Michel FERRARIO, Sabine BAROU-MORRUGARES, Claude REYNAUD, Marie-Claude DARBEL, Véronique VALET, Brigitte NUER, François ANDRE, Olivier POLAUD, Gilbert PELLISSIER..

Membres représentés : André BOCHET (procuration à Yves DURBET) et Sandra FEAZ (procuration à Claude REYNAUD).

Patrick ALLARD est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 20 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

À l'ouverture du conseil municipal, Madame Aude BONNEFOND, stagiaire de l'ASDER présente son bilan « diagnostic énergétique » basé sur l'étude de consommation des locaux suivants : mairie, médiathèque et salle polyvalente.

Monsieur le Maire demande le rajout d'un droit de préemption à la fin de l'ordre du jour. *Vote : unanimité*

Ordre du jour

- 1 - Décisions modificatives sur le budget communal et sur le budget de l'eau,
- 2 - Subvention club des Murs Mûres,
- 3 - Indemnité de stage,
- 4 - Prime de fin d'année,
- 5 - Tarifs 2012 de la commune et du service de l'eau et de l'assainissement,
- 6 - Règlement de l'eau,
- 7 - Approbation des nouveaux statuts du SDES,
- 8 - Viabilisation de secteurs,
- 9 - Protection des berges du Pont de la Scie
- 10 - Centrales hydroélectriques,
- 11 - Questions et informations diverses.

1- Décisions modificatives

Danielle BOCHET présente les décisions modificatives n°4 du budget communal et n°1 du budget de l'eau.

Vote : unanimité

2- Subvention club des Murs Mûres

Monsieur le Maire présente le dossier de demande de subvention du club des Murs Mûres et propose d'attribuer la somme de 600 €.

Vote : 14 pour - 1 non participation

3- Indemnité de stage

Monsieur le Maire rend compte du stage de Monsieur Achille LOGEZ aux services techniques et propose de lui verser une indemnité de stage de 100 €.

Vote : unanimité.

4- Prime de fin d'année

Monsieur le Maire propose de verser une prime de fin d'année au personnel communal équivalent à un treizième mois de salaire, au prorata temporis. Soit 8 253.36 € pour l'ensemble des agents communaux.

Vote : 13 pour - 2 non participations



5- Tarifs communaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les tarifs de l'année 2011 et précise qu'ils sont inchangés depuis 2010. Il propose d'appliquer une augmentation de 2 % sur les tarifs du budget de la commune ainsi que sur les tarifs du budget de l'eau.

Vote : unanimité

6- Règlement de l'eau

Monsieur le Maire présente la modification de l'article 5 du règlement de l'eau. Le paragraphe: « La mairie prend à sa charge les réparations depuis la vanne de branchement jusqu'en limite de propriété » est remplacé par « Les travaux d'installation, de rénovation et de réparation sont à la charge de l'abonné ».

Vote : unanimité

7- Approbation des nouveaux statuts du SDES

Monsieur le Maire présente les modifications de statut du SDES, à savoir, la précision des missions conférées par la loi ainsi que l'élargissement de ses compétences au service des communes. Il propose de les approuver.

Vote : unanimité

8- Viabilisation des secteurs

Après la présentation de l'avant-projet du plan de viabilisation du secteur « Trois Noyers, Pré Julien et Au Droux », Monsieur le Maire en propose la validation ainsi que le lancement de la consultation pour la réalisation de ces travaux.

Vote : unanimité

9- Protection des berges - quartier du Quai

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'aménager les berges du ruisseau en aval du Pont de la Scie. Il informe le conseil de l'existence de fonds qui pourraient subventionner cette opération. Il s'agit du Programme d'Action de Prévention des Inondations de Maurienne de seconde génération (PAPI 2) et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT). Il propose de déposer les dossiers de demande de subventions. *Vote : unanimité*

10- Centrales hydroélectriques

Monsieur le Maire rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 15 décembre 2009 relatives aux projets d'implantations de deux petites centrales hydroélectriques. Le dossier n'ayant pas progressé depuis, il propose :

1° de lancer un appel à projet auprès de professionnels du secteur, en rédigeant un cahier des charges précis comportant les critères impératifs pour les collectivités ainsi que les modalités économiques et juridiques ;
2° de s'entourer des services d'un avocat spécialisé, conscient des enjeux importants liés à l'installation de ce nouvel équipement.

Vote : unanimité

11- Droit de préemption

Yves DURBET propose de ne pas préempter la parcelle suivante qui est en cours d'aliénation :

ZA 55 sise à « Champs Dessous » de 870 m²

Vote : unanimité

TELETHON :

Vendredi 2 décembre

17h30 : Retraite aux flambeaux (départ route du Châtel)

Soir : Concours de belote

Samedi 3 décembre

Matin : vente de pain et de vin chaud et montée à l'échelle des pompiers place du Four

20h : Repas dansant à la salle polyvalente

CLUB DE DANSE D'HERMILLON :

Soirée dansante animée par Lionel BELLUARD

Le Samedi 17 décembre 2011 à 20h30

À la salle polyvalente d'Hermillon

Entrée 12 € - Gâteaux et boissons comprises

Inscriptions auprès de Françoise DEBERGUE :

Tél. : 04.79.64.31.02 / 06.08.07.42.07

Claude REYNAUD nous informe que 20 lots d'affouage ont été marqués par l'ONF à Crey Girod. Les inscriptions se font en mairie jusqu'au 5 décembre 2011 et le tirage au sort aura lieu le 6 décembre 2011.

Danielle BOCHET apporte des précisions sur le coût des repas facturés à la cantine du Châtel par l'ATRIUM et rappelle les modalités de refacturation à la commune d'Hermillon et aux parents.

Marie-Claude DARBEL nous informe que la qualité des repas de l'ATRIUM, dans le cadre du portage des repas, s'est améliorée.

Yves DURBET nous informe :

- De la vente effective du terrain à BELLET INDUSTRIE et de la signature imminente de l'acte concernant le terrain pour l'entreprise PRB,
- Du financement des postes informatique de la médiathèque d'Hermillon par la Communauté de Communes Cœur de Maurienne en 2012,
- Que la commission départementale de la coopération intercommunale se réunira le 28 novembre. A cette occasion, Monsieur le Préfet présentera le plan modifié ou non par rapport à celui du mois de mai dernier.

VŒUX DU MAIRE :

La cérémonie des vœux aura lieu

Le samedi 7 janvier 2012

À 19 heures

À la salle polyvalente d'Hermillon

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Une réunion publique aura lieu le lundi 16 janvier 2012 à 18 heures à la salle des Echos.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012 sur la commune d'Hermillon.

RASSEMBLEMENT DES COSTUMES :

Manifestation le dimanche 24 juin 2012 à Bessans

Concours pour la réalisation de l'affiche :

Cahier des charge disponible en mairie ou bien à la Communauté de Communes de Hte Maurienne Vanoise

Tél. : 04.79.05.90.78

Mail : evenement@cchautemaurienne.com